

Bulletin de souscription de part(s) sociale(s) pour les personnes physiques

Document à imprimer en deux exemplaires dont l'un est à retourner au siège de la Coopérative Funéraire de Rennes 3 rue du Morbihan - 35 700 RENNES. Vous pouvez également souscrire directement sur le site internet de la Coopérative funéraire www.lacoopfunerairederennes.fr/souscription-2/ sans imprimer de document.

Mme M Nom _____ Prénom _____ Date de naissance ____/____/____
Adresse _____
Code postal Commune _____
@ _____ Téléphone _____

L'article L.223-2 du Code de la consommation stipule que vous disposez d'un droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique <https://www.bloctel.gouv.fr/>

déclare vouloir devenir sociétaire de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, la Coopérative Funéraire de Rennes et accepter ses statuts. Les statuts peuvent être communiqués sur simple demande ou bien consultés dans les locaux de la coopérative.

Je déclare souscrire part(s) sociale(s) de 20 euros de nominal chacune, soit € au capital de la Coopérative Funéraire de Rennes SCIC SAS à capital variable.

Règlement par :

- Chèque ci-joint à l'ordre de la SCIC-La Coopérative Funéraire de Rennes
- Virement sur le compte bancaire ouvert à la Caisse Epargne au nom de :
COOPERATIVE FUNERAIRE DE RENNES

IBAN : FR76 1444 5004 0008 0058 4134 589 CODE BIC : CEPFRPP444

(Merci d'indiquer votre Nom et Prénom dans le motif de paiement)

Lorsque vous décéderez, acceptez-vous que votre ou vos parts sociales soient versées sous forme de don à la coopérative funéraire de Rennes ? oui non

Date ____/____/____

Signature

Fait à _____

Les informations communiquées seront enregistrées par la SCIC La coopérative Funéraire de Rennes uniquement pour le traitement de votre demande. Ces informations sont obligatoires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces droits peuvent s'exercer auprès de SCIC La Coopérative Funéraire de Rennes.